

FICHE DESCRIPTIVE

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

✓ **Nom du Porteur de Projet :**

- . Adresse du Siège social :
- . Structure Juridique :
- . Représenté par (Nom, Prénom, Fonction) :
- . Numéro Siret : Numéro TVA :
- . Code APE :
- . Numéro de licence entrepreneur :
- . Site web :

✓ **Contact :**

- . Nom, Prénom, Fonction :
 . Adresse mail :
 . Téléphone :

PRESENTATION DU PROJET

✓ **Nom du spectacle :**

- Nature du spectacle (barrer les mentions inutile) : Théâtre – danse – musique – cirque – magie – autre (préciser) :
- Description du projet : (en 1000 caractères espace compris)

- . Objectifs :
- . Public visé :
- . Dates du spectacle souhaitées :

✓ **Liste des autres documents joints au dossier :**

- . fiche technique du spectacle
- . Tout document utile permettant d'apprécier le projet et la qualité du porteur de projet (références des artistes, metteurs en scène ou directeurs de projet,) :

GESTION DE LA BILLETTERIE

- . Gérée par (direct ou distributeurs) :
- . Lien vers la billetterie :
- . Coût du billet :
- . Nombre de représentations :
- . Nombre de places exonérées par représentation (Jauge : 426 places maximum) :

COMMUNICATION

✓ Actions engagées

- . Affiche :
- . Réseaux sociaux :
- . Autres :

SOUTIEN FINANCIER

Le fonctionnement du présent projet culturel prévoit l'encaissement par le Porteur de Projet de l'ensemble des recettes.

Dans l'hypothèse où, à l'issue des représentations, les recettes ne permettent pas de couvrir les coûts du spectacle (*soit XXX € TTC*), et dans le cadre de l'appel à projets pour l'organisation de spectacles vivants à l'Espace Grün, le Porteur de Projet sollicitera le soutien financier de la Ville de Cernay dans la limite de :

- . soutien maximal sollicité pour un taux de remplissage minimal de 60 % : xxxx € TTC
- . soutien minimal pour un taux de remplissage de 100 % : xxxx € TTC

Ce soutien sera versé en tenant compte du différentiel du montant de la billetterie encaissée et du coût du spectacle sous réserve de la présentation d'un décompte (voir document budget prévisionnel).

ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJET

- . Le Porteur de projet s'engage à transmettre à la Ville de Cernay, affiche, lien vers la billetterie et tous autres supports de communication dès l'ouverture de la billetterie et des actions de communication réalisées le Porteur de Projet.
- . Le porteur de projet s'engage à respecter toutes les pièces contractuelles de l'appel à projet spectacles vivants
- . Le Porteur de Projet s'engage sur l'honneur que le projet respecte les législations en vigueur, notamment en matière de droits d'auteur et du droit social
- .

Le Porteur de Projet (nom - prénom - fonction) :

(Signature et cachet)

RAPPELS

MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse courriel suivante (evenement@ville-cernay.fr) ou par courrier postal à l'adresse suivante : Ville de Cernay – Service Cabinet, communication et animations – 26 rue James Barbier 68700 CERNAY.

Les projets seront évalués en fonction de leur pertinence, de leur faisabilité, de leur cohérence, et du respect des contraintes techniques et financières.

ORGANISATEUR DE L'APPEL A PROJET : VILLE DE CERNAY

- . Siège social : 26 rue James Barbier 68700 CERNAY
- . Représentée par : Monsieur Michel SORDI, Maire
- . www.ville-cernay.fr - cernay@ville-cernay.fr
- . Siret : 216 800 631 00014 – APE : 8411Z

Contact : Lucille Lenner – Directeur de Cabinet - 03 89 75 82 70 - lucille.lenner@ville-cernay.fr

MOYENS MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE DE CERNAY

- . Salle de spectacle et des services associés pendant la durée du spectacle
- . Présence du Régisseur d'accueil
- . Prémontage de la technique par les techniciens de l'Espace Grün, selon la fiche technique du spectacle
- . Prise en charge des agents SSIAP et Sécurité pour les jours de représentations
- . 2 personnes sur chaque représentation pour le scan des billets à l'entrée
- . Communication du spectacle dans le magazine de la commune et sur tous autres supports permanents disponibles.
- . Prestation de buvette pour l'accueil des spectateurs (via une association si besoin)

DECISION DE SELECTION DU PROJET DE SPECTACLE
--

Nom du spectacle :

Soutien maximal sollicité pour un taux de remplissage minimal de 60 % : xxxx € TTC

Soutien minimal sollicité pour un taux de remplissage de 100 % : xxxx € TTC

✓ **Présentation du projet au Comité de sélection : le**

Avis : Positif / Négatif

✓ **Validation de la Commission administrative du**

Avis : Positif / Négatif

La présente offre est acceptée

A Cernay

le

Michel SORDI, Maire

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du 26 juin 2026